Sixième Année. — N° 538. *Bureau du Journal :* rue de la Mairie, 6. Samedi, 21 juillet 1866.

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant *franco* un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
Un an..... 16 fr
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16
et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISSANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau. 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le *Journal du Lot.*

PRIX DES INSERTIONS :
ANNONCES,
5 centimes la ligne
RÉCLAMES
50 centimes la ligne.
Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT
se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

CALENDRIER DU LOT.

DAT	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
26	Jeudi..	se Anne!	Bonneviole.	D. Q. le 5, à 2h 13' du soir.
27	Vendr.	s Pantaléon.	Cazals.	N. L. le 12 à 5 h. 44' du mat.
28	Samed.	ss Naz. Cel. V.	Soturac, Gramat.	P. Q. le 19 à 3 h. 53 'du soir
				P. L. le 27, à 4 h. 22' du soir.

SERVICE DES POSTES.

Départ des Correspondances

DÉSIGNATION DES ROUTES.	Clôture des chargements.	Dernière levée (boîte).
Gramat Rodez, Labastide, Lacapelle.	7 h. s.	4 h m.
Valence-d'Agen, le Midi. Bordeaux, Agen, Charente, Vendée, Lyon, Marseille.	7 h. s.	3 h 30 m.
Libos n° 1, Paris, Limoges, Périgueux, Villeneuve-sur-Lot, départements du centre.	9 h. m.	9 h 15 m.
Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. s.	10 h soir.
Gourdon, Martel, Sarlat, Souillac, Catus, St.-Ceré, Cazals, Tulle.	7 h. s.	9 h 30 s.
Assier, Cabrerets, Lauzès-du-Lot, Périgueux, Livernon, St.-Géry.	7 h. s.	10 h 30 s.
Castelnau-de-Montratier.	7 h. s.	10 h s.
Limogne, Laibenque, Villefranche-du-Rouergue, Figeac, Aurillac.	7 h. s.	10 h s.
Libos n° 2(*), Agen, Auch, Luzech, Castelf Fumel, Puy-l'Ev. Périgueux.	7 h. s.	11 h s.

(*) Tous ces bureaux partent également par Libos n° 1.

Arrivée des Correspondances

DÉSIGNATION DES ROUTES.	Arrivée des Courriers	en ville
Assier, Lauzès, St.-Géry. Figeac, Livernon, Rodez, Cabrerets.	6 h s.	6 h. 45 s.
Castelnau.	5 h 30 s.	6 h. 45 s.
Gourdon, Catus, Sarlat.	6 h 00 s.	6 h. 45 s.
Gramat, St.-Ceré, Souillac, Martel, Tulle, Aurillac, Figeac, Vayrac.	5 h 00 s.	6 h. 45 s.
Libos no 2, Paris, le Nord, Agen, Puy-l'Évêque, Castelfranc, Cazals.	2 h 45 s.	3 h. 30 s.
Libos n° 1, Castelfranc, Duravel, Agen, Luzech, Puy-l'Évêque, Villeneuve-sur-Lot.	2 h 30 m.	8 h. matin.
Limogne, Laibenque, Villefranche-du-Rouergue.	5 h 30 s.	6 h. 45 s.
Montauban, Caussade, Toulouse.	9 h 00 s.	8 h. matin.
Valence d'Agen, Montcuq, Lauzerte, le Midi, Bordeaux, Agen.	6 h 15 s.	6 h. 45 s.

Distribution rurale, 7 heures du matin.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 21 Juillet 1866.

BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 19.....	68 25	96 »»
Du 20.....	68 70	96 75
Du 21.....	69 20	97 25

BULLETIN

L'allemagne paraît menacée de la continuation de la guerre. L'Autriche, après de nombreux conseils de cabinet, a résolu, disent les dépêches de Vienne, de reprendre la lutte contre ses ennemis, sans s'arrêter aux considérations nombreuses qui devraient la conduire à une décision contraire. De nouvelles batailles doivent être prévues, et les passions, déjà fort surexcitées, menacent de se développer encore sur tout l'ancien territoire de la Confédération germanique. En conséquence, nous croyons le moment venu de traiter incidemment une question qui a bien son importance, si l'on songe aux résultats que peuvent avoir les hostilités; nous voulons parler de l'esprit qui paraît animer certains partis allemands, en ce qui concerne la constitution future de l'Allemagne et les rapports de celle-ci avec la France.

Le comité du Nationalverein jugeait convenable naguère, sans doute pour expliquer son évolution en faveur de l'hégémonie prussienne qu'il combattait autrefois, de glisser dans sa proclamation aux unitaires allemands, des attaques pleines d'injustice, contre l'ambition de la France. Des journaux d'outre-Rhin, poussés évidemment par le même mobile, ont adopté le système et s'évertuent à propager en Allemagne les idées les plus fausses, sur les prétendues ambitions de notre gouvernement. A les entendre, nous ne songerions qu'à prendre la meilleure part du territoire germanique, afin de compenser l'accroissement des forces de la Prusse, et il n'y aurait plus qu'à dresser le plan d'une campagne prochaine contre nos propres frontières où se tiendraient en vedette de prétendus envahisseurs des provinces rhénanes. Le procédé est naïf à force d'absurdité, mais il pourrait devenir dangereux plus que ne le pensent ceux qui l'emploient, si on ne le perçait à jour par une réponse péremptoire : le défi net et précis porté aux alarmistes du Nationalverein, de justifier leur mensonge.

Où et quand le gouvernement actuel de la France a-t-il manifesté le dessein d'amoindrir la force légitime et de blesser les sentiments nationaux de l'Allemagne? Où et quand avons-nous préparé une action agressive contre les provinces rhénanes? Notre attitude conciliatrice vis-à-vis de la Prusse et de l'Autriche, ne dit-elle pas au contraire que nous avons tout fait et que nous faisons tout encore, pour que l'équilibre du centre de l'Europe ne soit point troublé, ce qui est au moins la preuve de notre désintéressement? Quant aux conseils que nous avons donnés, respirent-ils autre chose que notre déférence pour les vœux des peuples allemands, aussi longtemps qu'ils tendront au triomphe du principe de l'indépendance des nationalités germaniques et non pas à la sujétion des nationalités étrangères? De bonne foi, il n'est pas plus permis au comité du Nationalverein qu'à tout autre, de méconnaître ces vérités, quels que soient ses besoins de tactique. Les nécessités de polémique des journaux qui l'imitent, ne sont pas plus dignes d'être ménagés. Aussi protestions-nous contre cette fantasmagorie que certains enfants perdus des partis unitaires d'au delà du Rhin s'efforcent de créer, sans comprendre ce qu'ils font, et sans savoir quel préjugé aveugle les mène.

Pour le Bulletin politique : A. Laytou.

DERNIÈRES INFORMATIONS.

L'Etendard.

Au moment où nous mettons sous presse, on n'a pas encore la réponse de l'Italie, mais elle est attendue de minute en minute

Trois heures.

Nous apprenons au dernier moment que, selon toute vraisemblance, le cabinet autrichien acceptera la suspension d'armes pour cinq jours, pendant lesquels on négociera sur les conditions d'armistice.

L'Autriche apportera un grand esprit de conciliation dans ces pourparlers qui, on l'espère aujourd'hui, pourront aboutir à un armistice de un mois à six semaine. Ce laps de temps suffira pour arrêter définitivement un traité de paix qui tienne compte des faits accomplis, mais sans amoindrir, pour toujours, la position que l'Autriche doit occuper dans l'intérêt général de l'Europe.

La Diète de Hongrie sera réunie avant la fin du mois.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Darmstadt, 17 juillet.

Les Prussiens ont occupé Francfort, hier au soir.

Les communications sont interrompues sur le chemin de fer de Darmstadt à Francfort ainsi que sur celui de la rive gauche du Mein.

Les troupes Wurtembergeoises qui se trouvaient ici, sont parties cette nuit dans la direction du Sud.

Le quartier général du 8e corps d'armée fédérale n'est plus à Darmstadt,

Munich, 17 juillet.

On lit dans la *Gazette de Bavière :*

Les négociations projetées pour un armistice et pour les préliminaires de paix viennent de rencontrer des difficultés qui semblent en rendre le succès douteux.

Ferrare, 17 juillet.

Le roi a reçu ce matin une députation de Padoue. Les Autrichiens se sont retirés au-delà de la Livenza. Ils se préparent à défendre les passages conduisant de la Vénétie dans le Tyrol italien et continuent à détruire les ponts. Leurs patrouilles se montrent toujours du côté de Villafranca, de Marmirolo et au sud du chemin de fer de Mestre.

Darmstadt, 17 juillet, soir.

Francfort est occupé par 10,000 Prussiens. Les sénateurs Bernus et Speltz ont été arrêtés, ainsi que les directeurs des journaux *La Gazette de la Bourse* et la *Gazette des Postes.*

Vienne, 17 juillet, soir.

Il a été tenu, hier, un grand conseil de ministres auquel assistaient les membres de la famille impériale. On assure que, dans ce Conseil, les propositions d'armistice et de paix ont été reconnues inacceptables et qu'on y a décidé de continuer énergiquement la guerre.

Londres, 18 juillet, matin.

Chambre des Communes : Sir Grenffeil demande s'il est vrai, comme l'a annoncé la *Gazette de la Bourse* de Berlin, que le gouvernement anglais ait déclaré qu'il ne permettrait pas l'incorporation du royaume de Hanovre à la Prusse. — Lord Stanley, ministre des affaires étrangères, répond que l'assertion de la *Gazette de la Bourse* est dénuée de fondement.

Madrid, 17 juillet.

La *Gazette officielle* annonce que la Reine et toute la famille royale partiront, demain, pour la résidenre de San-Ildefonso.

Vienne, 17 juillet au soir,

M. Benedetti, ambassadeur de France à Berlin, a eu une conférence avec M. de Mensdorff, ministre des affaires étrangères d'Autriche.

L'Empereur François-Joseph refuse décidément que l'Autriche soit exclue de l'Allemagne.

Paris, 18 juillet au soir.

Le Bulletin du *Moniteur* du soir, parlant des négociations, dément les journaux qui ont paru croire que le Cabinet français, en proposant ses bons offices voulait amener l'Italie à conclure isolément un armistice et se préparerait à exercer un rôle de médiateur armé en Allemagne.

Le Gouvernement français est intervenu diplomatiquement dans une pensée de paix seulement ; des mesures comminatoires auraient créé de nouvelles et plus graves complications.

La Prusse, avant de consentir à l'armistice, demande à l'Autriche d'accepter les préliminaires de paix sur lesquels les pourpalers entre les puissances continuent.

Berlin, 17 juillet au soir.

Les négociations pour une trêve de trois jours ont échoué. Les Prussiens marchent sur Vienne.

Lunderbourg, 17 juillet au soir.

Le quartier général Prussien est ici.

Les communications des chemins de fer, entre Ollmütz et Vienne, sont coupées.

Autre Dépêche

Paris, 19 juillet.

Le *Moniteur Prussien*, du 18 juillet, publie un article sur le traité de la Prusse avec l'Italie, disant qu'à dater de ce moment les rois de Prusse et d'Italie poursuivront la guerre avec toutes leurs forces; ils ne concluront ni paix ni armistice sans leur consentement mutuel.

Berlin, 18 juillet.

La *Correspondance provinciale* fait l'exposé des négociations.

La Prusse demande, outre l'annexion des Duchés de l'Elbe, une union forte de l'Allemagne du Nord sous la direction de la Prusse, à l'exclusion de l'influence dominante de l'Autriche.

Relativement aux acquisitions de territoire, la Prusse demande la réunion indispensable des provinces prussiennes à l'Est et à l'Ouest.

L'Empereur Napoléon a reconnu la modération et la justesse des demandes de la Prusse en les acceptant comme base de la paix ; il a résolu aussi de maintenir sa neutralité si l'Autriche refusait de les accepter.

Ce journal ajoute : Ce sera la faute de nos ennemis si, avec les efforts et les sacrifices nouveaux, les demandes de la Prusse augmentent.

Relativement aux résultats obtenus sur le Mein, la *Correspondance* dit que le temps de la vieille Allemagne impuissante, est fini; un temps nouveau commence sous la direction de la Prusse.

Francfort, 18 juillet.

Dans sa proclamation, en date du 17, le général prussien Frankenstein dit qu'il prend le gouvernement de Francfort, de Nassau et des parties de la Hesse et de la Bavière occupées par les Prussiens.

Le Sénat de Francfort est dissout.

On assure que les Prussiens cernent Mayence.

Darmstadt, 18 juillet.

Les Prussiens, au nombre de 6,000, ont occupé notre ville, ainsi que Hoechst et Biebrich.

Plaisance, 18 juillet.

Les Italiens ont canonné Borgoforte, mardi. Les Autrichiens se sont retirés dans la nuit, laissant des canons et des munitions. Les Italiens ont occupé Borgoforte.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 21 juillet 1866.

42

LA CHASSE

AUX CHEVAUX SAUVAGES

PAR MAYNE-REID

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR A. COOMANS

Deuxième partie

IV

— Listes de prescription. —

Les incidents de cette journée me tourmentèrent vivement ; l'avenir me causait de sérieuses alarmes. Je fus honteux d'avoir douté un instant de la fidélité de ma fiancée. Aux angoisses de la jalousie succédèrent d'autres inquiétudes. Je tremblais pour sa sûreté personnelle. Je savais qu'Ijurra était homme à exécuter ses menaces. Il est vrai que je l'avais dépouillé de ses meilleures armes en lui enlevant les papiers compromettants que j'avais naguère perdus dans la cour de l'hacienda de don Ramon ; mais, aux époques de troubles, la légalité n'arrête pas les hommes jaloux et cupides. Chef presque absolu d'une bande d'individus que le brigandage animait plus que le patriotisme, Ijurra pouvait commettre impunément les plus grands crimes. En notre absence, le coquin était maître du canton ; il n'ignorait pas que Santa-Anna, ce dictateur sans principes, excusait, s'il ne les encourageait, tous les excès de ses satellites.

La réapparition d'Ijurra et de sa bande au moment de notre départ, — car je ne doutais pas qu'ils ne fussent dans le voisinage, — était de mauvais augure. L'ennemi connaissait évidemment notre plan de campagne. Les bruits que Wheatley m'avait rapportés se confirmaient. Notre nouveau commandant en chef, Scott, venait d'arriver sur le théâtre de la guerre ; les trois quarts de l'armée d'occupation devaient former l'expédition destinée à agir contre Vera-Cruz. Comme ce bureaucrate de Scott enlevait à notre général favori, le vieux Taylor, ses meilleures troupes, nous avions la consolation de savoir que les tirailleurs faisaient partie de la nouvelle expédition. Cependant, nous aurions préféré rester auprès du brave vétéran qui nous avait si souvent conduits à la victoire. Pour Wheatley et moi, la rancheria était la région la plus agréable du Mexique. Holingsworth pensait comme nous à ce sujet, quoiqu'il ne désirât pas rester sur les rives du Rio-Grande pour les mêmes motifs que nous. Sa fiancée à lui était la vengeance, fiancée chérie à laquelle il voulait demeurer fidèle...

L'armée américaine était déjà en mouvement. Des brigades marchaient sur Brazos, Santiago et Tampico, où on les embarquait pour le Sud. Les provinces du Rio-Grande ne devaient pas être entièrement abandonnées, mais on resserrait les lignes du corps d'armée que l'on y laissait, et qui occupaient, par conséquent, une moindre étendue de terrain. Nous évacuions non-seulement notre petit poste, mais encore la ville voisine qui avait longtemps servi de quartier général à une division. Pas une seule de nos compagnies ne devait stationner à cinquante mille de la rancheria ; aucune troupe américaine ne reverrait peut-être jamais ce village isolé. Cette pensée m'affligea vivement.

Les populations voisines savaient depuis plusieurs jours que nous avions reçu l'ordre de nous mettre le lendemain matin en route. Nous avions remarqué que les habitants de la rancheria, — ceux qui n'aimaient pas la cause américaine, les non-Ayankieados, en un mot, — se montraient d'autant plus hostiles et inhospitaliers que le moment de notre départ approchait. Leurs insolences avaient engendré plusieurs conflits ; les couteaux avaient été tirés et le sang versé des deux côtés. Nous avions également remarqué que des billets infâmes, accompagnés de menaces de proscription, avaient été lancés sous les portes des citoyens qui nous traitaient en amis. L'alcade lui-même avait reçu certains papiers de ce genre, émanant peut-être de quelque Mexicain qui regardait d'un œil jaloux la cour que faisait Wheatley à Conchita. J'appris aussi que des missives semblables étaient parvenues à destination dans une maison qui m'intéressait particulièrement.

Plusieurs familles méprisaient ces menaces en disant qu'elles provenaient d'inimitiés personnelles, ou qu'elles prenaient leur source dans le patriotisme aveugle de la populace. Nous apprîmes plus tard que tel n'était pas le cas. Le gouvernement mexicain, ou du moins ses principaux membres avaient imaginé ces lâchetés

A leur instigation, une liste noire avait été dressée dans chaque ville ou village que l'armée américaine avait traversé. Que le ministre, le senor O..., réponde à cette accusation.

A mon retour du *Cerro*, je méditai longuement sur ce triste sujet ; mais j'essayai en vain de former un plan qui assurât la sécurité de ma fiancée. Espérant encore prendre Ijurra, j'avais expédié Holingsworth. — qui remplissait toujours cette mission avec bonheur, — et un détachement de tirailleurs sur les traces du perfide Mexicain. On comprend avec quelle impatience j'attendais leur retour. La voix de Wheatley me tira tout à coup de ma rêverie.

— Eh bien, lieutenant, qu'y a-t-il ?

— Oh ! rien, un petit Mexicain qui vous demande..., répondit-il avec un sourire significatif et en poussant Cyprio dans la salle.

L'enfant portait une note que j'ouvris. Elle contenait une tige de genévrier et le simple mot *tuya*, écrit au crayon. Je connaissais bien le symbole. Le genévrier s'appelle *tuya* en espagnol, la plus belle des langues, et *tuya*, de la part d'une femme, signifie : à *toi*.

— Rien de plus ? demandai-je au messager.

— Rien, senor capitaine, répondit l'intelligent garçon, si ce n'est que je dois encore m'informer si vous êtes arrivé sain et sauf à la rancheria.

Elle avait donc eu peur pour moi !

Je séparai la tige en deux parties égales ; je gardai l'une et renfermai l'autre dans un papier sur lequel j'écrivis : à *tuyo, tuyo, hasta la muerte !* « (A toi, jusqu'à la mort !) Puis Cyprio emporta mon message.

A minuit, Holingsworth et son détachement revinrent de la battue sans avoir aperçu un seul homme de la guérilla.

La reproduction est interdite.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES LOT

Ferrare, 18 juillet.

Le prince Napoléon est arrivé ici. — Le prince Amédée qui, avant sa blessure, commandait une brigade de grenadiers, vient de prendre le commandement d'une brigade de cavalerie.

Florence, 19 juillet.

On lit dans l'*Italie :* — Le roi a signé à Ferrare, un décret pour l'organisation des provinces vénitiennes. On assure que la flotte aurait quitté Ancône, en recevant la nouvelle de l'occupation de Borgoforte.

Le prince de Carignan a télégraphié des félicitations au duc de Mignano et à ses troupes.

On dit que le nouveau parlement allemand siégera à Berlin qui deviennrait capitale de la Confédération germanique.

Vienne, 19 juillet, midi 30 min.

Hier, la flotte italienne, composée de plusieurs bâtiments cuirassés et vapeurs, a commencé l'attaque contre l'île de Lissa. La canonnade fut ouverte vers midi, et à en juger par le bruit entendu, le combat a dû être très-vif. Le combat d'artillerie a continué aujourd'hui.

Florence, 19 juillet.

Les volontaires ont obligé le fort d'Ampola à capituler.

Manhein, 19 juillet.

Les Prussiens ont commencé le siége de Mayence.

Londres, 19 juillet.

Le Gouvernement a présenté un projet modifiant le traité d'extradition avec la France.

DÉPÊCHE TELEGRAPHIQUE

(Moniteur).

Paris, 20 juillet 1866, 7 heures du matin.

Le Ministre de l'Intérieur au Préfet du Lot.

En réponse aux communications faites par l'Empereur, le 4 juillet, la Cour de Berlin avait déclaré qu'elle ne consentirait à un armistice que moyennant la conclusion de préliminaires de paix. Dès-lors se sont ouvertes entre les Cabinets de Paris et de Berlin des négociations à la suite desquelles la Cour des Tuileries a recommandé aux belligérants les bases d'un arrangement que la Prusse a trouvé suffisantes pour amener un armistice. — En conséquence, la Cour de Prusse s'engage, sous la condition de réciprocité de la part de l'Autriche, à s'abstenir de tout acte d'hostilité pendant cinq jours, terme dans lequel la Cour de Vienne aurait à faire connaître son acceptation des bases convenues. — Le gouvernement de l'Empereur s'est empressé de porter cette communication à la connaissance du gouvernement Autrichien. Si la réponse de Vienne est affirmative, et si l'Italie donne son adhésion, l'armistice pourra être signé immédiatement.

Voyage de l'Impératrice et du Prince Impérial.

On lit dans le *Moniteur :*

« Ce matin, l'Impératrice et le Prince Impérial se sont rendus sans escorte et sans cortège à l'église des Cordeliers, où se trouve la chapelle ronde, sépulture des ducs de Lorraine. Sa Majesté et Son Altesse Impériale ont visité avec un vif intérêt ces tombeaux, objet d'un pieux souvenir pour la population nancéenne.

» De là, l'Impératrice et le jeune prince se sont dirigés vers la chapelle de Bon Secours, où reposent les restes du roi Stanislas. Sur tout ce trajet, qui a près de trois kilomètres, une foule énorme accompagnait la voiture se frayant difficilement un passage et faisant entendre des acclamations exaltées de dévouement et d'admiration. De temps en temps retentissait le cri : *Amiens! Amiens!* et aussitôt les acclamations redoublaient d'énergie.

» Au retour, Sa Majesté et le Prince Impérial se sont arrêtés d'abord à l'hospice des enfants trouvés de Saint-Stanislas. L'Impératrice a passé avec son fils devant les enfants réunis dans la cour de l'établissement, s'informant avec bonté de tout ce qui pouvait concerner le bien-être des élèves.

» Plus loin, à l'asile modèle de Sainte-Anne, l'Impératrice et le Prince Impérial ont fait une autre visite et laissé des souvenirs non moins précieux; puis, Sa Majesté, s'apercevant qu'Elle avait passé sans s'arrêter devant une école de jeunes filles, s'y est rendue à pied, tenant le Prince par la main. La population du quartier se pressait sur ses pas avec une indicible émotion.

» A la maison des Orphelins, où l'Impératrice est allée ensuite, Mgr l'Evêque de Nancy l'a reçue en cérémonie, avec le concours des bonnes sœurs. Puis le Lycée a eu son tour. Là, l'enthousiasme débordait : l'Impératrice et le Prince Impérial n'ont pu entendre qu'avec difficulté les compliments qui leur ont été adressés, et toujours le nom d'*Amiens* perçait au milieu de l'enthousiasme à son comble.

» La dernière visité a été pour l'institution des Sourds-Muets. Sa Majesté est restée longtemps au milieu des pauvres enfants, écoutant les détails que lui donnait M. Piroux, le directeur de l'établissement.

» Dans la journée, l'Impératrice, qu'aucune fatigue n'arrête, a travaillé longuement avec le Préfet.

» Vers quatre heures, Sa Majesté et le Prince Impérial se sont mis au balcon et ont assisté au défilé de la Cavalcade historique, qui avait attiré un concours immense sur la place Stanislas et aux abords du Palais.

» Ce soir, grand dîner à la résidence Impériale et bal à l'Hôtel-de-ville. »

On lit dans le *Moniteur :*

L'Impératrice et le Prince Impérial ont quitté Nancy mercredi à 11 heures un quart et sont arrivés à midi, à Lunéville.

A peine rendue au palais ducal, Sa Majesté a reçu les autorités et le corps d'officiers de la garnison.

A 4 heures, l'Impératrice, accompagnée du Prince Impérial, a passé en revue la division de cavalerie sous les ordres du général de Planhol.

Sa Majesté a parcouru en voiture le front des régiments, escortée de LL. EExc. le maréchal Forey, le général Fleury, grand écuyer, et par le général Frossard, aide de camp de l'Empereur.

L'Impératrice a ensuite distribué, au nom de l'Empereur, les récompenses accordées à l'occasion du 15 août.

Aussitôt après, le maréchal Forey, prenant le commandement, a défilé en tête de la division devant Sa Majesté et le Prince Impérial, aux acclamations chaleureuses de la foule et des troupes.

Ce soir doit avoir lieu un grand dîner à la résidence impériale, après lequel l'Impératrice et le Prince Impérial assisteront, de la terrasse du palais, à un carrousel aux flambeaux.

Jeudi, départ pour Paris à 9 heures du matin.

Pour extrait : A. Laytou

Revue des Journaux.

L'ÉTENDARD.

Le *Moniteur* annonce dans les termes suivants le départ de S. A. I. le prince Napoléon :

« S. A. I. le prince est parti hier pour l'Italie, chargé d'une mission auprès du roi son beau-père. »

Ce peu de lignes corrobore nos informations d'hier.

Investi d'une mission de son Souverain, S. A. I. le prince Napoléon sera l'interprète, auprès du roi d'Italie, des idées de modération et de sagesse qui n'ont cessé d'inspirer la politique de l'Empereur.

Cette politique, véritablement française, est la seule qui puisse exercer une influence salutaire dans les conflits qui agitent l'Europe, et, en y rattachant, le prince Napoléon donne une nouvelle preuve de sa haute intelligence et de son patriotisme. A. Jourdier.

FRANCE.

Les Prussiens sont entrés à Francfort et ils marchent sur Vienne. Y aura-t-il une dernière bataille sur les bords du Danube? Ou bien la capitale de l'empire ouvrira-t-elle, sans résistance, ses portes à l'armée victorieuse qui a envahi le sol autrichien.

Les chances d'un dernier combat pourraient-elles modifier sensiblement la situation grave où se trouve l'Autriche? Beaucoup de bons esprits en doutent, et ils se demandent si, quelque nobles et honorables que soient les efforts du patriotisme, il convient de continuer cette guerre douloureuse où tant de sang généreux est répandu, presque sans espoir!

Les événements qui s'imposent dominent malheureusement les dévouements qui s'exposent, et les faits ont une puissance souveraine dont il faut bien que les hommes d'Etat tiennent compte.

Or, quelle est la situation actuelle!

L'Autriche peut résister encore, peut-être même peut-elle, sous les murs de Vienne, espérer un succès chèrement acquis; mais la défaite de Sadowa, mais l'envahissement de la Bohême, mais les cruelles épreuves de ces derniers jours, pourra-t-elle les effacer?

Ses alliés sont vaincus, désarmés ou impuissants.

Francfort, le siége de la Confédération germanique, est aux mains de la Prusse.

La Saxe, le Hanovre, la Hesse sont envahis.

La Bavière a été vaincue après une lutte héroïque.

La Confédération est dissoute par les armes, et rien ne semble pouvoir s'opposer désormais à la réalisation des plans de réforme de M. de Bismark.

L'Autriche ne peut plus compter sur l'Allemagne. C'est sur les sympathies de l'Europe qu'elle doit se fier maintenant pour conserver par la paix ce que la guerre menace encore.

La lutte dans de telles conditions, est sans doute l'honneur du sentiment national, mais est-elle la nécessité de la politique?

Cette situation, nous ne l'apprécions pas, nous la constatons; elle appelle l'attention de tous ceux qui pensent que hâter le jour des négociations pacifiques, c'est imposer bien plus la modération aux vainqueurs que la résignation aux vaincus.

Nos dernières correspondances de Berlin nous apprennent que les sentiments pacifiques et le désir de voir une entente s'établir entre la Prusse et la France se manifestent depuis quelques jours avec plus d'evidence.

Les journaux de Berlin, y compris la *Gazette de la Croix*, publient des articles très sympathiques à l'égard de la France.

On mande toujours comme condition essentielle, la séparation complète de l'Autriche et de la Prusse, qui formerait, de son côté, une Confédération à part, l'Allemagne du Nord.

Sur les autres conditions, on est prêt à négocier. A. Polin.

M. de Bismark, qui a conçu de vastes desseins et qui en a commencé l'exécution avec une persévérance et une prévoyance incontestables, va déposer dans le sein de l'Allemagne un germe qui s'y développera rapidement; il en sortira dans peu de temps une grande Prusse ou une grande Allemagne, dans laquelle les Etats moyens et les petits Etats se seront peu à peu absorbés. Tous ces éléments se seront assimilés, et il ne restera plus de traces des anciennes divisions.

Ce nouvel empire d'Allemagne ou ce grand royaume de Prusse sera parfaitement homogène dans toutes ses parties, et on verra ce qu'on n'a pas encore vu : l'Europe centrale formant un seul et même Etat, ayant le même gouvernement, les mêmes finances, la même marine et la même armée; une armée de plus de 800,000 hommes, uniquement animée de l'esprit allemand et toujours prête à seconder la politique de son gouvernement, toutes les fois qu'il s'agira de recouvrer les portions séparées de la nationalité allemande et de rejoindre ainsi les rivages de l'Adriatique.

L'exclusion de l'Autriche serait le premier pas dans cette large voie que M. de Bismark veut ouvrir à la Prusse; mais cette exclusion peut-elle s'accomplir régulièrement sans l'assentiment unanime des autres puissances de l'Europe? Un tel fait ne soulèvera-t-il pas une de ces questions qui ne sont pas seulement des questions germaniques, mais qui relèvent du droit public européen, parce que l'Europe, nous ne saurions trop le répéter, « possède un certain droit de surveillance sur l'organisation et la constitution de l'Allemagne, et un certain droit de contrôle sur les changements qu'on voudrait introduire dans la distribution et la répartition du territoire allemand, en quelques conditions que ces changements s'accomplissent!

Nous pensons que, pour le moment, il suffit de signaler ce point si important. Ce qui importe en ce moment, c'est la conclusion de l'armistice et la signature des préliminaires de paix. P. David.

JOURNAL DES DÉBATS.

— La Prusse a fait connaître les conditions qu'elle considère comme devant être les bases de la paix future, et qui devront être agréées et arrêtées avant la conclusion de l'armistice. D'après les avis que nous avons reçus de Berlin, ces conditions seraient plus modérées qu'on ne l'avait dit d'abord.

Le cabinet de Berlin ne demanderait pas de grands accroissements de territoire; il ne voudrait absorber ni le Hanovre, ni la Saxe, ni même l'Electorat de Hesse. On croit qu'il se contenterait des deux duchés de l'Elbe et de quelques rectifications de frontières, avec des conventions militaires analogues à celles qu'il a faites avec un ou deux petits Etats voisins qui ne s'en plaignent point. Mais il insisterait, comme il était facile de le prévoir, sur son projet de réforme de la Constitution germanique, fondée sur l'exclusion absolue de l'Autriche.

Avec sa nouvelle Constitution préparée par M. de Bismark, la Confédération aurait à sa tête la Prusse, qui exercerait sur elle une domination incontestée, et cette domination, s'affermissant de jour en jour, serait bientôt incontestable. L'Allemagne deviendrait une puissance maritime dont l'influence serait prépondérante dans la Baltique et considérable dans la mer du Nord, et la Prusse disposerait entièrement de la marine allemande, puisqu'elle aurait le commandement supérieur des flottes de l'Allemagne.

La Prusse aurait aussi le commandement supérieur de l'armée territoriale du Nord, tandis que la Bavière aurait le commandement supérieur de l'armée territoriale du Midi. Mais cette parité ne serait qu'apparente, à cause de l'importance respective des deux armées et de leur organisation intérieure, et aussi à cause du rang et du poids de la Prusse et de la Ba-

---

V

— Le départ. —

Au point du jour, le cor retentissant arracha les tirailleurs et leurs chevaux aux repos. Un chariot recouvert d'une grande toile blanche était déjà, avec son long attelage de mules, au centre de la place. Ce véhicule constituait tout notre train de bagages et servait d'ambulance à nos invalides.

En attendant le moment du départ, j'avais gravi pour la dernière fois peut-être, l'azotea, ma tabagie favorite. Je jetai des regards distraits sur la plazza, où mes hommes terminaient leurs préparatifs de voyage. Les uns étaient déjà à cheval, les autres encore à pied, fermaient leurs valises, ou bridaient et sellaient leurs montures ; quelques-uns enfin, groupés autour de la porte d'une *pulperia* (débit de liqueurs), buvaient du mezcal ou du catalan, en compagnie de leurs brunes connaissances mexicaines. Ça et là des tirailleurs adressaient de tendres adieux aux jeunes filles du village dont ils avaient su conquérir l'affection. J'ai souvent été surpris des succès que mes bizarres compagnons obtenaient auprès du beau sexe ; il est vrai que l'œil observateur des femmes apprécie aisément la valeur réelle des hommes qui ont l'ambition de leur plaire. La poussière et le hâle n'y font rien. Les Mexicaines sont sous ce rapport les plus habiles filles d'Ève. Sous la grossière enveloppe de mes frères d'armes, elles reconnaissaient des gens de dévouement et de courage, des cœurs sensibles et des bras capables de les protéger au besoin. Ces qualités ont, de tout temps, captivé leur préférence.

Il est évident que nous ne laissions pas que des amis à la rancheria. Derrière les portes et les fenêtres ouvertes apparaissaient des faces hostiles : c'étaient pour la plupart des individus appartenant à la basse classe et qui nous avaient juré une haine implacable. Les égards que nous témoignions à leurs femmes leur causaient une profonde irritation qu'ils ne dissimulaient guère. Mais n'osant pas déverser leur colère sur nous, ils s'en prenaient à ces pauvres créatures, qu'ils accablaient de mauvais traitements dès qu'ils pouvaient le faire avec impunité. Nous nous étions constitués les défenseurs de la faiblesse opprimée : il n'est donc pas étonnant que notre départ causât de vifs regrets à une certaine catégorie d'habitants de la rancheria ; je crus même distinguer plus que des regrets sur le visage des jeunes filles, elles semblaient inquiètes. Craignaient-elles d'être punies, après notre départ, de l'affectueuse sympathie qu'elles nous avaient témoignée ?...

Quant à moi, j'étais également dans une situation d'esprit très-pénible. Toute la nuit je n'avais pensé qu'aux dangers qui menaçaient ma fiancée et aux moyens d'y parer ; mais je n'avais trouvé aucune solution favorable. Les pressentiments les plus sombres m'obsédaient, et le jour me surprit dans de véritables angoisses. A vrai dire, le danger n'était qu'hypothétique ; mais il était d'autant plus difficile à éloigner. Comment lutter contre une ombre ? Devais-je renoncer à ma commission militaire et rester au village ? Seul, je n'aurais pu protéger ma fiancée. Mes hommes partis, ma propre vie n'était plus en sûreté à la rancheria.

Après des heures de réflexion, je conçus enfin un plan qui semblait praticable : il consistait à déterminer Isolina et son père à s'éloigner de la contrée pour se rendre, par exemple, à San-Antonio de Bexar, où ils auraient pu attendre en sûreté la fin de la guerre, je m'étonnai de n'avoir pas eu plus tôt cette heureuse idée ; mais une autre pensée vint tempérer ma joie. Don Ramon ne ferait-il pas à ce projet une opposition invincible ? Le noble hidalgo n'ignorait pas l'affection qui me liait à sa fille : il n'y opposait aucun obstacle ; mais pourrais-je le convaincre de la nécessité d'une expatriation si subite ? comment lui persuader qu'un péril imminent le menaçait ? Comment lui révéler quel était son principal ennemi ? Puis, ne rencontrais-je pas une autre difficulté dans le fier esprit d'Isolina elle-même ? Je tremblais qu'elle ne consentît jamais à fuir devant un poltron tel que son cousin ; peut-être même ne partagerait-elle pas mes douloureuses appréhensions. Enfin, mes conseils et mes motifs pouvaient être mal interprétés. Le moment aussi était défavorable pour agir. Nous avions reçu l'ordre de nous mettre en marche au lever du soleil, et le jour paraissait déjà. Ce point m'inquiétait peu : j'aurais aisément rattrapé ma troupe ; mais éveiller une famille à une pareille heure, même pour l'avertir d'un péril, était affaire délicate et excusable seulement par l'imminence du danger, en outre ma visite, que je ne pouvais faire en secret, provoquerait peut-être en cas d'insuccès, le danger que je craignais. Certes, une démarche si extraordinaire ne passerait pas inaperçue. J'étais dans une irrésolution cruelle...

Au dernier moment, un compromis s'offrit, grâce au rêveur Holingsworth. Il m'engagea à écrire à don Ramon ; de cette manière, je pouvais être aussi explicite qu'il me plaisait, et faire valoir de sang-froid, auprès de mes protégés, des arguments qui auraient peut-être plus de succès qu'un avertissement verbal. Le conseil fut suivi immédiatement ; j'écrivis, avec toute l'ardeur que me suggéraient mes craintes, une longue lettre où je ne négligeai aucun avis. Un Ayankieado dévoué me promit de porter lui-même mon message. Le cœur un peu soulagé, je donnai le signal du départ. Les notes joyeuses du cor et l'ardeur de mon coursier léger contribuèrent aussi à ramener le calme dans mon esprit.

VI

— Babillages du camp. —

Hélas ! ce calme dura peu ; d'horribles pressentiments revinrent m'assaillir en foule. Il était naturel que j'envisageasse l'avenir avec crainte et douleur. Ma vie était exposée aux chances capricieuses de la guerre ; je pouvais succomber sur un champ de bataille, ou bien être enlevé par les fièvres, qui tuent en campagne plus d'hommes que l'épée et le canon. Mais ce n'étaient pas ces dangers là que je redoutais. Chose étrange, je prévoyais que je verrais la fin de la lutte ; je ne tremblais que pour Isolina : je me répétais sans cesse que je ne devais plus la revoir, et peu à peu cette idée, d'abord vague, s'était transformée en une conviction bien nette. Dans ces moments cruels, j'arrêtais mon cheval, presque déterminé à retourner sur mes pas ; puis, la réflexion aidant, je me remettais en marche, irrésolu et indécis.

La suite au prochain numéro.

vière. En fait, la Confédération germanique, fortement concentrée, serait inséparable de la Prusse, qui la gouvernerait à son gré et la représenterait au dehors.

Le cabinet de Berlin agit sagement s'il se montre disposé à renoncer à ses conquêtes et à rendre aux Etats qu'il a occupés au début de la guerre une sorte d'autonomie et d'indépendance; sa modération est habile; au fond, elle ne lui coûtera rien, parce qu'il ne se donnera pas moins ces mêmes Etats, au moyen de sa réforme, que s'il les incorporait violemment à la Prusse; et sa réforme lui donnera toute l'Allemagne, moins l'Autriche, qui n'en fera plus partie.

Pour extrait A. Laytou.

Le *Journal de Bruxelles*, dans sa correspondance parisienne du 5 juillet, a fait le récit d'un dîner chez M. de Girardin, où assistait le prince Napoléon : et voici le langage qu'il prête au prince :

« Ce que conseillent MM. Olivier et La Guéronnière, a-t-il dit, c'est l'ancienne et traditionnelle politique qu'on a trop ménagée depuis douze ans. Il faut voir de plus haut et regarder plus loin. L'Empire c'est le triomphe de la démocratie moderne, de la Révolution qui a été enrayée par quinze ans de restauration et par dix-huit ans de libéralisme parlementaire, mais qui déborde au-dessus de toutes ses digues impuissantes. On a fait trop d'hésitation et de prudence jusqu'ici ; on aurait dû s'allier franchement à la Prusse et à l'Italie depuis un an ; l'heure est venue où le drapeau de la Révolution, celui de l'empire doit être largement déployé.

» Quel est le programme de cette révolution ? C'est d'abord la lutte engagée contre le catholicisme, lutte qu'il faut poursuivre et clore ; c'est la constitution des grandes unités nationales, sur les débris des Etats factices et des traités qui ont fondé ces Etats ; c'est la démocratie triomphante, ayant pour fondement le suffrage universel, mais qui a besoin, pendant un siècle, d'être dirigée par les fortes mains des Césars ; c'est la France impériale au sommet de cette situation européenne ; c'est la guerre, une longue guerre, comme condition et instrument de cette politique.

» Voilà, a dit le prince, le programme et le drapeau. Or, le premier obstacle à vaincre, c'est l'Autriche. L'Autriche est le plus puissant appui de l'influence catholique dans le monde ; elle représente la forme fédérative opposée au principe des nationalités unitaires ; elle veut faire triompher, à Vienne, à Pesth et à Francfort, les institutions libérales et parlementaires opposées à la démocratie : c'est le dernier repaire du catholicisme et de la féodalité ; il faut donc l'abattre et l'écraser. L'œuvre a été commencée en 1859 ; elle doit être achevée aujourd'hui.

» La France impériale doit donc rester l'ennemie de l'Autriche ; elle doit être l'amie et le soutien de la Prusse, la patrie du grand Luther, et qui attaque l'Autriche par ses idées et par ses armes ; elle doit soutenir l'Italie qui est le centre actuel de la Révolution dans le monde, en attendant que la France le devienne, et qui a la mission de renverser le catholicisme à Rome, comme la Prusse a pour mission de le détruire à Vienne.

» Nous devons être les alliés de la Prusse et de l'Italie, et nos armées seront engagées dans la lutte avant deux mois. »

Nous reproduisons ce passage sans l'accompagner d'aucun commentaire.

Depuis le discours d'Ajaccio, on ne savait pas qu'elle politique était celle du prince Napoléon. Si ce discours reproduit fidèlement la pensée du convive de M. de Girardin, on la connaît de nouveau.

(Gazette de France.) Gustave Janicot.

On lit à ce sujet dans *La Liberté :*

« Rapportant sur la foi du journal étranger qui l'a fabriquée, une conversation qui aurait eu lieu chez moi, il y a plusieurs semaines, après un dîner auquel assistaient vingt-cinq personnes, la *Gazette de France*, attribue à S. A. I. le prince Napoléon des paroles qu'il n'a pas dites ; les vingt-cinq personnes qui ont entendu la vraie conversation sont là pour attester qu'elle a été odieusement dénaturée par le journal auquel la *Gazette de France* l'a empruntée, et auquel je donne le démenti le plus formel.

Emile de Girardin. »

« Je reçois ce matin de Vichy une lettre où se trouve le passage suivant :

» Vichy, 17 juillet.

» Avez-vous lu la manière dont la *Gazette de France* défigure la discussion qui a eu lieu chez vous, entre le prince Napoléon et moi ? Il me semble que, dans son intérêt, vous devriez dire que cette conversation qu'on lui prête est apocryphe. Il n'a été notamment question ni de catholicisme ni de Luther.

» Emile Olivier. »

Pour extrait, A. Laytou.

Nouvelles du jour.

Ce matin à 11 heures, le conseil des ministres était réuni aux Tuileries sous la présidence de l'Empereur.

Le corps diplomatique qui d'ordinaire à cette époque de l'année habite la campagne n'a pas quitté Paris, à cause sans doute de la gravité des évènements qui se succèdent.

— On mande de Lunéville 18 juillet, 1 h. 10 m., que l'Impératrice et le Prince Impérial arrivent à Lunéville, au milieu d'un concours énorme de population. Sa Majesté et son Altesse le Prince Impérial ont été vivement acclamés sur tout le parcours de la gare au château.

— L'incertitude subsiste. Il ne paraît même pas qu'elle doive cesser aussitôt qu'on l'aurait pu croire, aussi bien les personnes qui s'attendent à une reprise des hostilités, que celles qui ne veulent pas abandonner l'espoir d'un armistice.

— L'absense des dépêches de Vienne laisse le champ libre aux conjectures. On s'explique donc très bien leur diversité, et aussi leur inconsistance.

— Enfin, depuis vingt-quatre heures, on annonce que l'Autriche ne serait pas éloignée de renoncer à faire partie de la Confédération germanique. Si cette nouvelle, que nous entourons de toutes les réserves nécessaires, devait recevoir confirmation, la principale difficulté qui s'oppose à la suspension d'armes, et aux préliminaires de paix, serait aplanie.

— L'Impératrice et le Prince Impérial ont quitté Lunéville ce matin à 9 heures pour rentrer aujourd'hui même à Paris.

Pour extrait : A. Laytou.

Correspondance spéciale du Journal du Lot.

On écrit de Berlin, le 18 juillet :

La note du *Moniteur universel* qui parle des bons rapports qui continuent à exister entre Berlin et Paris, rendra sans doute inutile une seconde grande bataille entre les armées austro-prussienne. Néanmoins, la nouvelle officielle que l'on négociait, un armistice de trois jours, a causé quelque étonnement. Avant comme après la bataille de Kœniggraetz, les journaux autrichiens se plaisent à répandre des bravades qui, par l'insistance que l'on met à les répéter, finissent par obtenir une certaine croyance. On parle de 200,000 hommes réunis à Ollmutz ; mais il suffit de deux corps d'armée, sous le commandement du prince royal, pour les tenir en échec. On assure qu'une seconde armée de 200,000 hommes défendra le passage du Danube contre l'armée prussienne, mais l'armée prussienne s'avance sur Vienne, comme si elle faisait une promenade militaire. Nos pauvres soldats prussiens ont tant marché que leurs chaussures sont usées. Il leur faut donc quelques jours de repos, et voici justement que la proposition d'armistice vient à propos. On ne comprend pas bien qu'à Vienne on désire un armistice de quelques jours au moment où l'on proclame la guerre à outrance. Les Hongrois n'auraient-ils pas répondu d'une manière suffisante à l'appel qui leur a été adressé ? Ou bien comprend-on à Vienne qu'il n'y a guère d'avantage de dégarnir les forteresses de la Vénétie si l'armée italienne s'obstine à suivre l'armée du Sud ?

On ne sait pas encore si le cabinet de Vienne s'apprêtera à traiter sur les bases proposées par la Prusse ; mais il est évident que si la fortune de la guerre souriait encore une fois aux armes prussiennes, les sacrifices que la paix imposerait à l'Autriche ne deviendraient pas plus légers. En dehors de quelques personnes qui demandent l'anéantissement de l'Autriche, il n'a pas été question, jusqu'ici, d'exiger de l'Autriche des cessions territoriales. La Prusse n'a rien à chercher du côté de l'Orient.

Mais que l'armistice imminent aboutisse à des négociations diplomatiques sérieuses, ou qu'il ne soit qu'une préparation à de nouvelles hostilités, il est à prévoir que la Prusse ne l'accordera que sous la condition que l'armée autrichienne ne poursuivra pas son mouvement de retraite générale sur Vienne. La Moravie est un pays plus fertile que la Bohême et dont les ressources sont encore presque intactes. Pour ne citer qu'un exemple, nos troupes ont trouvé, au sud de Pardubitz, tant de magasins remplis de foin et de paille, que l'envoi de ces deux articles à l'armée a été entièrement arrêté.

—La Prusse, dit la *Gazette d'Ausgbourg*, envoie à l'Italie 20,000 fusils à aiguilles avec le secret des cartouches ; 30,000 autres fusils de la même espèce sont commandés.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral du 20 juillet 1866, ont été nommés :

Couderc (Marguerite), institutrice communale à Lavergne.

Vinges (Jean), instituteur définitif à Escamps.

Bonnet (Jacques), instituteur provisoire à Clayrou.

Mme Piat, institutrice communale, à Vire.

Marrou (Antoinette), id. à Ste-Eulalie.

Lafon (Jeanne). id. à Boussac.

Martel (Catherine), id. à Bio.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la Société séricicole de Montauban vient d'accorder, à Mlle Caviole, une médaille d'or de 100 fr., pour les beaux cocons de vers à soie qu'elle a produits, sur le marché de Montauban, et vendus à raison de 7 francs le kilogramme.

Nous sommes heureux de pouvoir constater ce succès.

L'éducation de vers à soie de Mlle Caviole a été faite sous sa surveillance immédiate, dans le domaine de la Métairie-Basse, commune de Catus, où se trouve la belle plantation de mûriers faite par M. le docteur Caviole.

Extrait du Bul. de la Société agric. du Lot.

Par décision du Conseil académique, la distribution des prix du Lycée Impérial de Cahors, est fixée au mercredi 8 août, et sa rentrée des classes, au jeudi 4 octobre.

Son Exc. M. le Ministre de l'instruction publique a offert la présidence de la distribution des prix du Lycée de Cahors, à M. de Pebeyre, préfet du Lot.

M. Milliot, professeur d'histoire, prononcera le discours d'usage.

Jeudi soir, à dix heures, un incendie a dévoré une grange, au village de Labéraudie. M. le curé de la paroisse s'est transporté le premier sur les lieux. On attribue ce sinistre à la fermentation du foin.

On nous communique la pièce suivante :

ETABLISSEMENT DES SOEURS GARDE-MALADE, A CAHORS

Cette œuvre, destinée à combler une lacune parmi les autres œuvres de la ville, et entreprise depuis plus d'un an, à la satisfaction générale et avec les encouragements des autorités, court à sa très-prochaine réalisation.

On sait qu'elle a pour but exclusif de veiller les malades jour et nuit.

Il n'est pas une maison qui n'ait eu plus d'une fois à regretter de ne pouvoir recourir à l'active vigilance, à l'industrieuse charité, au dévouement sans bornes et à l'expérience d'une de ces bonnes religieuses, dont la vocation spéciale est de se sacrifier pour ceux qui souffrent. Ici, c'est une famille riche ou dans l'aisance, qui, après avoir épuisé les forces de tous ses membres, se voit obligée de recourir à des mercenaires, dont la plupart savent mieux rançonner que soigner et soulager ceux qui éprouvent des maux si prolongés ; là, une autre famille, étrangère par son origine à la ville, où l'ont amenée ses intérêts ou le service de l'Etat, et qui ne peut qu'à prix d'argent pourvoir au soin de ses infirmes. Ou bien, ce sont des ouvriers réduits à renoncer au travail, leur seule ressource, pour se tenir au chevet de leurs parents ou de leurs enfants malades ; des indigents privés de tout, même de famille, et que la santé abandonne à son tour.

Aussi, hâtons-nous de l'avouer, quelque affection que nous ayons vouée à l'œuvre des garde-malade, elle n'a pas été une inspiration de notre zèle: nous n'avons fait que répondre à un besoin dès longtemps et vivement senti et qu'un grand nombre nous exprimaient.

C'est donc avec confiance que nous la recommandons à la sympathie de tous.

Si elle est aussi justement appréciée que dans les autres villes, qui en sont dotées, comme Montauban, Toulouse, Agen, Périgueux, etc., elle se soutiendra par les rémunérations des familles riches ou aisées qui emploiront les Sœurs. Le tarif de ces rémunérations, gradué selon les fortunes, et pour tous très-modéré, sera à la portée du plus grand nombre. Quant aux pauvres, ils seront gratuitement servis.

L'œuvre, dès qu'elle sera solidement fondée, s'entretiendra donc, nous l'espérons, par le pénible labeur des Sœurs, et vivra en quelque sorte de sa vie.

Mais, pour lui donner une solidité qui garantisse sa durée et sa perpétuité, il faut nécessairement s'imposer tout d'abord quelques sacrifices.

Des dons généreux nous ont permis de pourvoir provisoirement au logement de la petite communauté, qui se composera de cinq sœurs, à l'achat de leur modeste mobilier et aux premiers frais d'établissement.

Il reste, maintenant, à payer la maison et les frais d'appropriation, c'est-à-dire environ 10,000 francs. Nous ne pouvons, pour cela, recourir à la commune, chargée de faire face à tant d'autres dépenses, et qui, d'ailleurs, a bien voulu concéder gracieusement à la maison des sœurs une prise d'eau et un bec de gaz.

Un moyen s'offre tout naturellement à nous, celui d'une souscription volontaire, qui nous permette de faire passer cette maison sur la tête de la communauté des Sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice de Montpellier. — Cette communauté, approuvée par le gouvernement, ayant capacité pour recevoir et posséder des immeubles.

C'est ainsi que les avantages que nous espérons recueillir pour nous-mêmes de cet établissement, seront assurés aussi pour les générations à venir.

Il s'agit ici d'une œuvre qui intéresse la ville entière. Nous ne faisons donc pas appel seulement à la générosité de nos paroissiens, mais à celle de tous les habitants de Cahors.

Nous accepterons aussi avec reconnaissance les offrandes de ceux qui, n'appartenant pas à notre cité, l'aiment néanmoins, soit parce que les affaires les y attirent quelquefois, soit parce qu'ils s'y rattachent par quelques souvenirs. Du reste, les Sœurs garde-malade peuvent, d'après leur règle, se transporter hors du lieu de leur résidence, lorsque leurs soins sont réclamés au loin.

Les personnes qui voudront bien prêter leur concours pécuniaire à l'œuvre, sont priées de remettre leurs souscriptions au Curé de la Cathédrale, ou à l'un de MM les curés de la ville, ou à Madame la Supérieure des Sœurs garde-malade, qui seront arrivées dès le 25 du présent mois de juillet. Ces souscriptions pourront se solder en une ou plusieurs annuités.

Cahors, le 17 juillet 1866.

Le Curé de la Cathédrale,

Ph. MAURY, Chanoine, Archiprêtre.

Nous approuvons très-volontiers cette circulaire et désirons vivement que l'appel de M. le Curé en faveur de cette excellente œuvre soit bien accueillie.

DERRUPÉ, vicaire capitulaire.

L'excellent comique du Palais-Royal, Ravel, donne mardi, à Cahors, une représentation extraordinaire, avec plusieurs artistes de talent. C'est une bonne fortune, dont le public Cadurcien, sevré depuis fort longtemps de soirées théâtrales, saura profiter.

Dans la nuit du 17 au 18 du courant, un violent orage a éclaté sur le territoire des cantons de Catus et de Cazals. La grêle, tombée pendant cet ouragan a causé des dommages considérables évalués à trente mille francs environ. Les villages de Salvezou, Cocardou, Vittaterne, Danton et le Bosc ont été les plus maltraités.

Les pertes éprouvées par les communes de Goujounac, de Gindou et de Pomarède, sont moins grandes.

On nous écrit de Labastide-Murat :

Pendant l'orage qui a fondu sur Labastide le 18 juillet, la foudre est tombée sur la grange de M. E. Mayzeu. Ce bâtiment construit depuis deux ans à peine et exécuté sur un très beau modèle a été entièrement consumé. L'inflammation s'est produite au même instant d'un bout à l'autre de la toiture et tous les secours de la population, qui a été admirable de dévouement, ont été vains. Huit moissonneurs étaient couchés dans la grange quand l'étincelle a jailli, ils ont été dépouillés de leurs vêtements, l'argent qui se trouvait dans leurs poches a été volatilisé, aucun d'eux heureusement n'a été blessé.

On nous écrit de Vayrac :

Dans les vallées de notre localité, la moisson est à peu près terminée. Généralement l'épie des céréales est plus menu et la gerbe moins pesante que celle d'une année commune.

Sur les plateaux, la moisson se poursuit encore, et tout donne à espérer que la récolte de ces terrains qui sont généralement secs et rocailleux sera celle d'année ordinaire.

Une des particularités de nos moissons est l'élévation de prix de la main d'œuvre, généralement attribuée à la rareté des ouvriers moissonneurs.

On a vu à la foire de Vayrac, 17 du courant, le prix le plus élevé du froment atteindre 21 francs l'hectolitre ; à cette même foire, la vente des bœufs de travail et des jeunes bœufs s'est faite avec entrain à des prix avantageux. La belle venue de toute récolte fourragères contribue à ces cours de hausse. Le nombre assez restreint des bœufs gras n'a pas donné lieu à de grandes affaires, la paire des plus forts exposés en foire ne dépassait pas, m'a-t-on dit, le poids de 1700 kil., et ont été vendus 1040 f. ce qui n'élèverait pas leur prix à 31 fr. les 50 kil. La vente des autres bœufs gras, sauf quelque légère variante s'est faite sur la même échelle.

— Dans la soirée du 17, la grêle a causé des dommages assez considérables dans la commune de Martel, Cuzance, etc. Au moment où j'écris ces lignes (8 à 10 heures du soir), un orage, accompagné de quelques grelons, fond sur la commune de Vayrac.

Changement de domicile.

L'Agent-Général de la Compagnie française du *Phénix* à Cahors, a l'honneur d'informer le public, que ses bureaux sont changés au rez-de-chaussée de la maison de M. Izarn, juge au tribunal civil de Cahors, boulevard sud, en face la promenade Fénélon, dans l'appartement précédemment occupé par M. Charles Besse de Laromiguière.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE CAHORS

Audience du 20 juillet 1866.

CONDAMNATIONS :

7 individus, à 6 francs, police du roulage.
1 — à 1 f. —
4 — à 1 f. pour embarras de la voie publique.
2 — à 3 f. pour bruit et tapage injurieux.
2 — à 11 f. pour dégradation à des chemins publics.
1 — à 1 f. pour jet d'eau par une fenêtre.
1 — à 6 f. pour chien poursuivant les passants.
5 — à 1 f. pour défaut de balayage.
1 — à 6 f. pour vol de récolte non détachée du sol.
7 — à 1 f. défaut d'éclairage à des matés sur la voix publique, la nuit.
5 — à 1 f. pour avoir laissé vaguer les cochons dans les rues.
1 revendeuse à 5 f. et 3 jours de prison pour avoir acheté des denrées en dehors du marché (récidive).

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

20 juillet Lafon (Cécile-Jeanne-Paule), rue de Mairie.

Mariages.

19 juillet Bouyssou (Antoine), et Boyé (Eugénie).
20 — Malique (Antoine), menuisier, et Filsac (Jeanne-Victorine), modiste.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet :

1°. Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 %, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort ;

2° Des obligations communales à 2 ans d'échéance et au-dessus.

S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais, dans les Recettes des finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société. 1

Etude de Me Pierre Pouzergues, avoué à Cahors.

Le 11 août prochain, à onze heures du matin, au tribunal de Cahors, il sera procédé, à la requête de Guillaume Gintrand, négociant à Cahors, à l'adjudication des biens immeubles, saisis au préjudice du sieur Pierre Reuilles, de Nauzières. Ces biens, formant 107 articles, seront vendus en deux lots, sur la mise à prix de 10,000 fr. le premier lot et de 3,000 fr. le second.

(Extrait du *Mémorial de Figeac*, no 124.

Variétés

LITTÉRATURE.

M. LE PREMIER PRÉSIDENT SORBIER.

C'est un journal de Paris qui nous initie à un recueil d'œuvres littéraires dues au premier président Sorbier, au chef de la magistrature de notre ressort. Ainsi vont les choses : la conspiration du silence semble se faire autour des esprits distingués et des œuvres consciencieuses qui nous appartiennent, et pour qu'ils nous soient révélés, il faut que du centre intellectuel de la France on vienne nous dire qu'à côté de nous vit un sage, un philosophe chrétien, un littérateur caché sous la robe rouge et sous l'hermine du magistrat.

Le *Constitutionnel* du 24 avril nous a donné l'éveil et a piqué notre curiosité. Il nous a été heureusement permis de la satisfaire, et nous venons de lire, avec un véritable intérêt, *les Œuvres diverses de M. Sorbier, premier président de la cour d'Agen*, œuvres modestes, imprimées pour quelques amis seulement et qui ont un parfum d'autant plus exquis qu'elles semblent se cacher et se laisser chercher A ceux de nos lecteurs qui n'ont pas perdu le goût de la saine et bonne littérature, qui lisent pour réfléchir et pour retenir, nous recommandons *les Pensées et les Réflexions morales*, petites brochures qui contiennent en quelques pages beaucoup plus que bien de gros livres de notre connaissance. Elles paraissent *de temps en temps*, c'est-à-dire quand le savant président qui a conservé les mœurs de l'ancienne magistrature peut consacrer au recueillement et à l'étude les loisirs que lui laissent les travaux et les obligations de ses hautes fonctions. L'épigraphe de ces charmantes publications révèle l'esprit fin du penseur et la bonhomie de l'écrivain : *que celui qui ne peut pas planer comme l'aigle vole comme le passereau (volitet ut passer* (1). L'épigraphe est donc elle-même une révélation et une invitation à ouvrir ces petites brochures que nous venons de lire et qui nous ont attaché. Le style de M. Sorbier est châtié ; il se fait remarquer par une concision qui n'exclut pas l'élégance. Les aperçus sont pleins de finesse. Le magistrat qui écrit n'a pas borné ses études aux rayons de sa bibliothèque, on comprend, en le lisant, qu'il a surtout beaucoup feuilleté un livre inépuisable : le cœur humain. Nous voudrions citer, mais, en cherchant, nous nous apercevons que rien ne pourrait être élagué, car M. Sorbier ne donne que la quintessence de sa réflexion. Tout ce qu'il dit de *l'amitié* est plein de charme et ne saurait être tronqué. Voyez plutôt :

« Il est des gens qui se fient tant sur leur mérite, » qu'ils ne prennent aucun soin de se faire aimer... » N'exigez pas autant d'amitié que vous en avez. » C'est un commerce où il faut mettre du sien... » Dès qu'on est réduit à ne pouvoir justifier, son » ami, il faut encore le défendre... Une amitié vraie, » durable, ne peut guère s'établir entre deux femmes ; » lorsqu'elles n'ont pas encore passé l'âge de plaire, » elles courent toutes la même carrière... On dit » que les femmes sont des paons de l'espèce humaine, » et pour une d'elles que l'amour prend par l'âme, » il en est cent qu'il prend par les yeux. Il ne dé» pend pas d'une fille d'être belle ; le seul trait de » beauté qu'elles peuvent toutes avoir et qu'elles » n'ont pas toujours, c'est la pudeur, et c'est le plus » facile à perdre. L'âme d'une jeune fille ressemble » à une rose épanouie ; arrachez une seule feuille » de son calice, toutes les autres tombent aussitôt. » les femmes ne pouvant s'expliquer avec notre » franchise se sont fait un ramage délicat, à l'aide du» quel on dit honnêtement tout ce qu'on veut. »

On ne se lasserait pas de citer et de reproduire, pas plus qu'on ne se lasserait de lire. Tout, on le voit, est d'un goût irréprochable, d'une vérité saisissante et révèle en même temps le penseur et l'écrivain nourri des grands et bons modèles.

« S'il est vrai que l'on ne peut aimer avec le cœur » d'autrui, on ne saurait bien penser non plus avec » l'esprit des autres. Il est plus honorable d'ailleurs » de vivre modestement de ses revenus qu'en grand » seigneur aux dépens de ses voisins... Je connais » des gens qui ne changent jamais de manière de » penser, ce sont ceux qui ne pensent pas... »

Ici, on le voit, la bonhomie n'exclut pas la malice et le trait. Mais les aperçus piquants s'effacent quelquefois, sous la plume de M. Sorbier, devant le sentiment. Ce n'est pas sans émotion qu'on peut lire ce qu'il a écrit de l'amour du sol natal. « Ce ruis» seau a des bords variés et fleuris ; il fait les dé» tours les plus gracieux ; mais son murmure ne » dit rien à mon âme ; ce n'est pas le ruisseau dont » mes jeux tyrannisaient les eaux, comme moi va» gabondes... Chaque arbre, chaque rocher, cha» que bosquet a son nom, son histoire... Que de » souvenirs pour moi dans ce coin de terre ! Voici » le banc où souvent venaient s'asseoir mon père et » ma mère ; que de précieux enseignements je reçus » d'eux dans cette allée de tilleuls où je trouve en» core tant de jouissances et de douces rêveries ! O » souvenirs ! Délicieuse pente qu'on voudrait suivre » à l'infini, mélancolique entraînement de ce qui » n'est plus à ce qui n'est plus, d'une ombre à une » autre ombre ! Chacune d'elles, de sa voix douce » et mélancolique, vous appelle et vous séduit ! »

Telles sont les *pensées et les réflexions morales de M. le président Sorbier* dont, par ces courtes citations, nous n'avons pu donner à nos lecteurs qu'un faible aperçu. A côté de ces épanchements viennent se placer des œuvres qui, pour nous, ont peut-être moins d'attrait parce qu'elles nous représentent moins l'homme avec ses rares et précieuses qualités de cœur et d'esprit, mais qui ont plus d'importance à raison du sujet auquel elles s'appliquent. Ce sont : *Dix ans de Magistrature en Corse et la Révolution Judiciaire de 1771 en France.*

On le voit, par ces travaux où se trahissent l'amour passionné de la lecture et l'habitude du recueillement, le premier magistrat du ressort donne l'exemple à tous en perpétuant la tradition de ces grandes et austères figures de la magistrature et du barreau qui, dans les temps passés, ne croyaient pas avoir rempli leur journée et accompli leur devoir par l'expédition des affaires, mais qui, au contraire, après avoir fait leur légitime part aux obligations de leur charge et de leur profession, élevaient leur esprit par le culte des belles-lettres et leur âme par l'étude des éternelles vérités. **** (Courrier du Gers).*

(1) Saint-Ambroise.

La délicieuse Revalescière Du Barry, guérit sans médecine, sans purges et sans frais, les nerfs, estomac, foie, gastrites, gastralgies, dyspepsies, diarrhée, poitrine, asthme, phthisie, gorge, bronches, vessie, reins, intestins, inflammations, muqueuse, cerveau et sang. Elle économise mille fois son prix en d'autres remèdes. 60,000 cures par an, rebelles à tout autre traitement. 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil. 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Aux mêmes prix la Revalescière chocolatée. — Du Barry, 26, pl. Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors, chez MM. Bergerol, et Vinel, pharmaciens et chez tous les pharmaciens et épiciers.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Commune d'Anglars-Juillac.

Publication du plan Parcellaire.

Cession de terrain pour la construction du chemin vicinal ordinaire de deuxième classe, numéro 4, de Juillac à Albas, partie comprise sur le territoire de la commune d'Anglars-Juillac.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 5 de la loi du 3 mai 1841.

Avis au Public.

Le Maire de le commune d'Anglars-Juillac donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal ordinaire de deuxième classe, numéro 4, d'Albas à Juillac, partie comprise sur le territoire de la commune d'Anglars-Juillac, présenté par Monsieur l'Agent-Voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai mil huit cent quarante et un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été déposé ce-jourd'hui au secrétariat de la mairie, et qu'il y restera pendant huit jours francs au moins, du 24 au 31 juillet inclusivement, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai de la publication ; et les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à présenter dans le même délai, leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la mairie.

Fait à la mairie d'Anglars-Juillac, le 21 juillet mil huit cent soixante-six.

Le Maire,
Signé : SALBANT.

ETUDE de Me DAMBERT, avoué à Gourdon.

Le 5 août prochain, en l'Etude de Me Calmels-d'Artensac, notaire à Gramat, à deux heures de l'après-midi, aura lieu l'adjudication des biens poursuivis par Jean Barques, contre Jeanne Vitrac, etc., etc. — La vente se fera en un seul lot, sur la mise à prix de 1,000 fr.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

A VENDRE

1° Un Atelier de Serrurerie des mieux achalandés jouissant de la meilleure renommée possible, et outillé on ne peut mieux ;
2° Un Magasin de Quincaillerie, le seul peut-être dans son genre, et éloigné de seize kilomètres d'autres magasins, vendant en partie les mêmes articles.

M. BARBARY vendra aux conditions d'usage, et donnera pour le paiement, toutes les facilités qu'on pourra désirer.

A VENDRE OU A LOUER

Immédiatement pour cause de mort du locataire,

LE GRAND ET BEL HOTEL DU LION D'OR

Ainsi que le **CAFÉ TIVOLI**, situés sur la promenade à Gourdon. — ou L'HOTEL seulement.

S'adresser à M. Taillade, propriétaire, qui donnera toutes facilités pour le paiement.

VITESSE et SÉCURITÉ. **VOITURES PUBLIQUES** ET A VOLONTÉ PROBITE et EXACTITUDE

Le Sieur **RAYMOND** aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agréments, telles que Berlines, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

NOTA. — Le Sieur **RAYMOND** aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches ; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir ; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

AVIS AU PUBLIC

Le Sieur ELOI, marchand, a l'honneur de vous informer qu'il vient de recevoir, un grand assortiment d'articles de Pêche : Lignes montées, Hameçons sur racine, Soies, Cordonnets, Aloës, fil Fouët, Bouchons, Mouches, Sacs à Foisson, Crains marins, etc.

On trouve aussi dans son magasin, Lanternes vénitiennes, Ballons, et tous articles d'Eclairage.

Il se charge de procurer sur commande, tous articles de fantaisie pour fêtes, Feux d'artifice et de bengale ; Fusées, Pétards, etc. Pourvu que les commandes soient faites trois semaines à l'avance.

Il est aussi seul représentant, dans le Département du Lot pour la vente, des Cartouches extinctrices pour incendies. Notice explicative sera remise à qui en fera la demande.

Le Magasin est situé, Place Impériale, en face la Cathédrale, à Cahors.
Mercerie, Caleçons de bain, Jouëts d'enfant.

CONFECTION DE PARIS

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison COURNOU, à l'angle de la rue Fénelon

Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

VOITURES A VOLONTÉ

ANDRAL, SUCCESSEUR DE JULIEN BLANC,

A l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de faire l'acquisition des voitures et chevaux du Sieur Julien Blanc affectés au service à volonté, on trouvera chez lui, *Poste aux Chevaux*, toute la célérité et le confortable nécessaires pour tout espèce de service et à des prix très modérés.

BAYLES Jne, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserves en verres cristal, blancs, coloriés, fumés, des meilleures fabriques de Paris ; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Faces à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux-d'eaux et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Epreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.

ÉPICERIES — COMESTIBL —

DROGUERIE INDUSTRIELLE

SIROPS, LIQUEURS, COULEURS, BROSSERIE, GRAINES, FOURRAGÈRES, PÉTROLE

E. LEPETIT

RUE DE LA LIBERTÉ, 4

VINS FINS — **A CAHORS** — BONBONNERIE

TONIQUE STOMACHIQUE **VIN DE BELLINI** APÉRITIF FÉBRIFUGE

Vin de Palerme au Quinquina et au Colombo

ANALEPTIQUE SUPÉRIEUR, EXCITANT RÉPARATEUR ordonné par les médecins français et étrangers, aux **Enfants débiles**, aux **Femmes délicates**, aux **Convalescents**, aux **Vieillards affaiblis** et aussi dans les **Névroses**, les **Diarrhées chroniques**, la **Chlorose**, etc. etc.

Voir la notice et les appréciations de l'**Abeille médicale**, de la **Gazette des Hôpitaux**, etc.

ENTREPOTS PRINCIPAUX :

Lyon, Pharmacie **Fayard**, rue de l'Impératrice, 9 ; *Paris*, Pharmacie rue de la Feuillade, 7 ; *Florence*, Ph. **Roberts** ; *Bruxelles*, Ph. **Delacre**. — Dépôts dans les bonnes Pharmacies

A Cahors, Pharmacie VINEL

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS ! ! GUÉRISON prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil, par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. *Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Ternes, 47, Paris.* — Se trouve dans les Pharmacies.

Guérison de l'Epilepsie

La Brochure du Dr DURAND sur la guérison de cette terrible maladie par le *Galium palustre* cultivé, est envoyée gratuitement sur toute demande affranchie adressée à M. VIDAL, pharmacien de 1re classe, à Montpellier (Hérault), dépositaire général.

A VENDRE

Une Etude de notaire, à la résidence de St-Paul-Labouffie, canton de Castelnau-Montratier (Lot).

S'adresser pour les conditions à Me Roques, notaire, à Laburgade canton de Lalbenque.

A Vendre aussi une Maison avec Jardin et autres dépendances.

S'adresser pour voir et traiter à Me Ruamps, notaire, habitant ladite Maison.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

JACQUES SÉGUY

PEINTRE

MENTION HONORABLE

à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers.

Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrerie. Prix modérés.

A Cahors, rue Impériale, n°35.

A CÉDER

Une Etude d'Huissier à la résidence de Puy-l'Evêque (Lot).

S'adresser à Me Daymard, titulaire ou à M. Daymard, fils, chez Me Talou, avoué à Cahors.

PASTILLES POUR LE **POT-AU-FEU**

LA VOITURE-MARMITE

Le succès incontestable des **PASTILLES ROZIÈRE** pour colorer le bouillon, a donné naissance à de nombreuses contrefaçons, et, malgré les jugemens rendus, quelques épiciers se laissent tromper en achetant, à un vil prix, des produits composés de CARAMEL, de FÉCULE et de CHICORÉE, et les vendent pour des pastilles d'ognons et de légumes, PRODUITS DONT M. **ROZIÈRE** est l'inventeur.

Pour éviter ces abus, demandez des **PASTILLES ROZIÈRE**, *pour le pot-au-feu*, exigez sur les flacons et sur les boîtes la signature ROZIÈRE et l'étiquette représentant la Voiture-Marmite. En achetant un flacon de **PASTILLES ROZIÈRE**, la ménagère a le droit d'exiger un livre de cuisine.

LA PANAMINE

Nouveau produit fait avec l'extrait de bois de Panama.

Pour remplacer le bois de Panama, les benzines et les savons à détacher.

POUR **30** CENTIMES, on peut nettoyer soi-même un habillement complet.

La PANAMINE se vend en pains et en flacons, et l'odeur en est agréable.

Se trouve chez tous les Epiciers.

CAPSULES RAQUIN AU COPAHU.

A Paris, faub. St-Denis, 80, et dans les principales pharmacies de tous les pays. Après avoir traité 100 malades et obtenu 100 guérisons, l'Académie de médecine a déclaré qu'elles étaient supérieures à toutes les autres préparations.

PAPIER D'ALBESPEYRES

Seul prescrit depuis 1817 par les sommités médicales, professeurs, chefs des hôpitaux, etc., pour l'entretien parfait, sans odeur ni douleur.

DES VESICATOIRES.

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.